

## **Certificat Individuel Produits Phytopharmaceutiques (CERTIPHYTO) Dispositifs de formation FOAD**

Le CFPPA de Coutances propose un parcours de formation individualisé (en FOAD) pour l'obtention du « **certificat individuel produits phytopharmaceutiques** » dans les activités suivantes :

*(Le centre utilisateur doit être habilité pour l'option choisie.)*

- **Utilisation à titre professionnel des produits phytopharmaceutiques dans les catégories Décideur en entreprise non soumise à agrément**
  - Parcours orienté secteur paysage (14h)
  - Parcours orienté secteur agricole (14h)
  
- **Utilisation à titre professionnel des produits phytopharmaceutiques dans les catégories Décideur en entreprise soumise à agrément**
  - Parcours orienté secteur paysage (21h)
  - Parcours orienté secteur agricole (21h)
  
- **Utilisation à titre professionnel des produits phytopharmaceutiques dans les catégories Opérateur en travaux et services**
  - Parcours orienté secteur paysage (14h)
  - Parcours orienté secteur agricole (14h)
  
- **Mise en vente, vente de produits phytopharmaceutiques**
  - Parcours orienté vente grand public (21h)
  - Parcours orienté vente professionnelle (21h)
  
- **Conseil à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques (28h)**
  
- **Parcours de renouvellement dans les différents profils**

## Mobiliser le dispositif CERTIPHYTO-Coutances FOAD :

- Un formulaire à compléter (pour chaque stagiaire) à l'adresse suivante :

<http://www.oxiforms.com/?KFYLV>



- Une convention cadre **annuelle** lors de la première demande (facturation juin et décembre).



- Des codes de connexion pour chaque demande + un accès « tuteur » pour l'accompagnement de tous les candidats du centre local utilisateur.



## Propositions tarifaires du CERTIPHYTO-Coutances FOAD pour 2017:

Pour 2017, le CFPPA propose un tarif unique de 6,80€ l'heure. Ceci dans le cadre d'une convention annuelle.

Le tarif inclus un reversement de 6% du montant reçu à PREFERENCE FORMATIONS.

## Les règles du dispositif

### **Le centre utilisateur est un centre de proximité du bénéficiaire.**

- Il est habilité à conduire le CERTIPHYTO par le DRAAF/SRFD,
- Il recrute, accueille, conseille, oriente le bénéficiaire,
- Il prescrit le parcours de formation,
- Il commande les modules de formation en fonction de l'option prescrite,
- Il commande et prescrit les QCM d'évaluation intermédiaires et final.
- Il accompagne le bénéficiaire dans ses apprentissages (procédure à mettre en place si les apprenants sont à distance)
- Il informe le centre producteur des difficultés rencontrées et des modifications souhaitées.
- Il délivre les attestations de formation,
- Il informe le candidat sur la procédure administrative nécessaire à la délivrance du CIPP (inscription du candidat sur [service-public.fr/.](http://service-public.fr/))

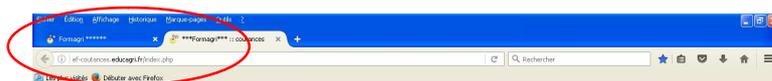
### **Le centre producteur (CFPPA de COUTANCES)**

- Il transmet aux centres utilisateurs les codes d'accès au parcours individuel du bénéficiaire sur la plateforme FORMAGRI.
- Il transmet également des codes de connexion à l'accompagnant de la formation. (Tuteur)
- Il établit une convention avec le centre utilisateur (facturation juin et décembre an sur la base des formulaires transmis.)
- Il assure le bon fonctionnement du dispositif (assistance téléphonique)
- Il s'engage à mettre à jour régulièrement les informations fournies dans la formation. (contenu conforme à la réglementation)

## Conseils pour l'accompagnement :

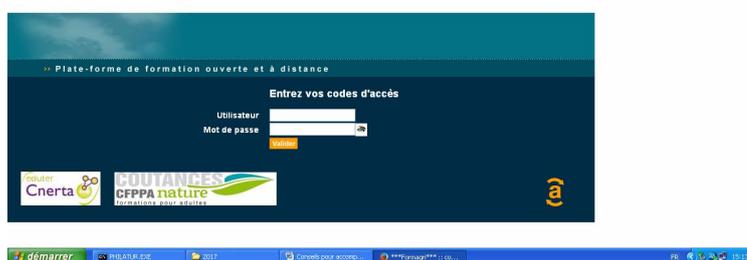
### Première connexion :

La connexion INTERNET doit se faire avec un débit suffisant sous peine de difficulté de travail.  
L'utilisation de MOZILLA FIREFOX est parfois préférable à INTERNET EXPLORER



**formagri**

Bien préciser à l'apprenant que l'adresse « ef-coutances.educagri.fr » doit être tapée dans la barre d'adresse et non dans la barre de recherche d'un fournisseur d'accès (ex : GOOGLE)



Il peut être intéressant d'enregistrer les codes pour éviter de les retaper à chaque ouverture.  
Certaines adresses peuvent être préenregistrées dans les favoris (marques-pages de Mozilla)

- [ef-coutances.educagri.fr](http://ef-coutances.educagri.fr)
- <https://ephy.anses.fr/>
- [www.quickfds.fr/fr/](http://www.quickfds.fr/fr/)

### Impressions :

L'apprenant doit disposer d'un moyen d'impression efficace pour récupérer les documents fournis.

### Mise en route de la formation :

Un accompagnement plus proche doit être fourni aux personnes qui ne dominent pas l'utilisation de l'informatique.

Pour certains ne pas hésiter à imprimer les documents à leur place.

Pour tous, il est important de les accompagner dans leur première connexion et les premières impressions (recto-verso si possible).

Mettre à disposition le guide phytosanitaire ACTA (moins de 2 ans). Leur dire que ce sera un outil à utiliser.

Une rapide découverte de ce guide et du site ephy peut les mettre en confiance.

### Suivi et accompagnement en cours de formation :

L'essentiel de l'accompagnement consiste à montrer que les stagiaires ne sont pas abandonnés à eux-mêmes (contact humain).

Leur rappeler que le temps prévu est largement suffisant pour découvrir l'ensemble du contenu de formation.

L'utilisation des outils de communication de la plateforme est déconseillée pour des formations aussi courtes.

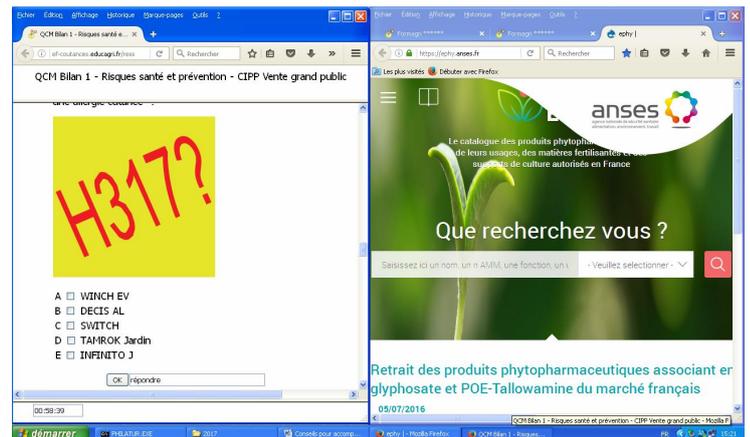
Préférer un contact direct par mail ([cfppa.coutances@educagri.fr](mailto:cfppa.coutances@educagri.fr)) ou téléphone (02 33 76 80 50)

### Réalisation des Questionnaires formatifs :

Ces questionnaires sont des questionnaires d'apprentissage.

(Ils sont différents des QCM d'évaluation.)

Certaines questions peuvent nécessiter de consulter le site ephy. Un affichage en double à l'écran est bien pratique.



### Réalisation des QCM d'évaluation intermédiaires et du final :

Il appartient au centre local utilisateur de déclarer les sessions de formation et de mettre à disposition des apprenants les QCM intermédiaires et le QCM final d'évaluation.

Une consigne de demande de ces QCM a été introduite dans le parcours.

C'est le centre local qui récupère les résultats et délivre les attestations de formation.

## Documents pouvant servir de preuves de formation :

Edition du déroulé de la formation : (se connecter en mode tuteur)

Dans le suivi de l'apprenant :  
« Dérouler toute la formation »

formagri

Profil Formateur Déconnexion

Accueil Suivi des apprenants Communication Dossiers Rendez-vous Aide

Formagri Cipp Cipp CERTIPHYTO 2017 vente (produits grand public)

Formation de la formation Dossiers partagés de la formation Aide

Formation suivie : CERTIPHYTO 2017 vente (produits grand public)

Accéder à la dernière séquence consultée

Retour

« Déplier tout »  
Et  
« vue en PDF couleur »

formagri

Profil Formateur Déconnexion

Accueil Suivi des apprenants Communication Dossiers Rendez-vous Aide

La formation prescrite à Cipp Cipp : CERTIPHYTO 2017 ven.

Regarder tout Imprimer cette page Vue en CSV / Excel Vue en PDF Vue en PDF Couleur Retour au suivi Aide

Page Avant de commencer : Ce module de formation (Grand Public) comprend une seule séquence

Séquences	Pré-requis	Durée	Date début	Date fin	Etat
Page Séquence Introduction	Aucun	0h03	20/03/2016	20/12/2016	A faire

Activités	N°	Consigne	Durée	Ressource associée	Etat	Validation	Nombre d'activités	Temps consacré	Dates d'accès
Livret de formation	1	Imprimez le livret de formation et parcourez-le. Il résume le contenu et le déroulement de votre formation.	0h01	Livret de formation	A faire		0	0 mn	
Outils de référence sur les produits phytosanitaires	2	Cette copie sera remise à l'accompagnateur de votre formation. Une copie sera à remettre à l'accompagnateur de votre formation. Il vous sera utile pour certains exercices pratiques, car le livret des outils de produits phytosanitaires a été mis à jour avec le volume de référence.	0h01	Outils de référence	A faire		0	0 mn	
Matériel de certification d'entreprise	3	Imprimez ces documents ils serviront à valider l'entreprise pour lui permettre d'obtenir son agrément.	0h01	Guides lecture certification VQP	A faire		0	0 mn	

Le PDF obtenu montre les activités réalisées et les dates de réalisation. Il peut être imprimé ou enregistré.

